

Compte-rendu du conseil municipal du 28/03/2014

Membres présents : Elodie Coudène, Stéphane Ginévra, Valentine Rigaud, Guy Vernet, Claude Etienne, Samuel Morin, Martine Duffaud, Thierry Dufau, Raoul Teyssier, Annick Malbrain, Matthieu Coquerel.

Début de séance vers 20h15

Le président de séance est aujourd'hui Raoul Teyssier, en qualité de doyen de l'assemblée. Après un rappel législatif, l'appel des membres présents, et la désignation du secrétaire de séance (Matthieu Coquerel), il est procédé au vote du maire et de ses adjoints :

- **Election du maire :**
1 seul candidat, Claude Etienne.
Résultat du scrutin : 10 voix pour, 1 bulletin blanc.
Claude Etienne est élu maire de la commune.

A l'unanimité, il est confirmé la désignation de 3 adjoints au maire pour la commune de Chirols.

- **Election du 1er adjoint :**
2 candidats, Martine Duffaud et Raoul Teysier.
Résultat du scrutin : Martine Duffaud : 2 voix, Raoul Teyssier : 9 voix.
Raoul Teyssier est élu 1er adjoint au maire.
- **Election du 2ème adjoint :**
2 candidats, Martine Duffaud et Stéphane Ginévra.
Résultat du scrutin : Martine Duffaud : 2 voix, Stéphane Ginévra : 9 voix.
Stéphane Ginévra est élu 2ème adjoint au maire.
- **Election du 3ème adjoint :**
2 candidats, Elodie Coudène et Thierry Dufau.
Résultat du scrutin : Elodie Coudène : 4 voix , Thierry Dufau : 7 voix .
Thierry Dufau est élu 3ème adjoint au maire.

Délibérations :

Délibérations effectuées oralement :

1. Délibération pour le droit à signature des documents municipaux officiels : les 3 adjoints et le maire ont cette signature. Décision prise à l'unanimité.
2. Délibération pour paiement des factures d'investissement (facture d'artisan, de matériaux...) en cours avant l'établissement du budget 2014. Décision prise à l'unanimité.

3. Délibération pour la rétribution des indemnités de gestion du percepteur (environ 300€, service rendu à la mairie de comptabilité). Décision prise à l'unanimité.
4. Délibération pour autoriser la poursuite par le trésor public des personnes ayant des factures impayées à la mairie. Décision prise à l'unanimité.
5. Délibération de l'indemnité des élus du conseil municipal : 170€ pour les adjoints, 510€ mensuel pour le maire. Proposition de S. Ginévra de partager les indemnités des adjoints entre tous les conseillers. C. Etienne pose la question de la validité légale d'une telle disposition. La proposition n'est pas retenue. Décision prise à l'unanimité.

Autres thèmes abordés :

Pour la prochaine réunion du conseil, il est prévu de procéder à la désignation des délégués aux différentes commissions qui sont les suivantes (liste non exhaustive):

- PNR
- Inforoute
- SEBA
- SDE 07
- Commission de l'eau
- Commission du projet éco-hameau.
- Commission des travaux.

Personnes ne résidant pas à Chirols mais votant à la commune :

Martine Duffaud remarque que ces personnes n'ont pas reçu la profession de foi pré-électorale. Elle propose d'envoyer une lettre d'excuse au nom du conseil municipal. Ce courrier sera rédigé par Martine Duffaud et Thierry Dufau.

Symboliquement, 1 arbre sera planté non loin de la mairie pour cette élection. Un habitant de la commune a proposé de donner un pommier de variété ancienne.

Le budget municipal doit être voté avant la fin avril.

La prochaine réunion du conseil est prévue le 10 avril prochain à 20h.

Fin de la séance vers 21h45.